

Tribune publiée dans le bulletin d'information municipale n°8 de Décembre 2024.

Alerte rouge sur nos dépenses !

Depuis plusieurs années, notre commune vit au-dessus de ses moyens. À l'heure où toutes les mairies de France réfléchissent à leurs orientations budgétaires, l'objectif est de parvenir à l'équilibre. Mais à Saint-Pierre-en-Auge, plutôt que s'atteler à cette tâche avec sérieux dans un climat de dialogue constructif, notre municipalité préfère improviser avec une légèreté qui prêterait à sourire si les conséquences n'étaient pas aussi graves. À l'exemple de ses « plans pluriannuels d'investissement » (PPI). Dans les mairies sérieuses, de tels plans visent à fixer le cadre des investissements prévus pour plusieurs années, comme leur nom l'indique. Mais à Saint-Pierre-en-Auge, on préfère modifier plusieurs fois par an ces plans, au gré de nouvelles dépenses parfois aussi farfelues qu'inutiles. En témoigne le projet de salle associative à Berville (plus de 640 000 euros !), très contesté sur le terrain, présenté sans réel débat, et qui divise aujourd'hui jusque dans les rangs de la majorité. Ou encore les nouvelles subventions que doit aujourd'hui verser notre commune pour louer des salles dans des bâtiments dont elle était auparavant propriétaire... Quelle gestion visionnaire!

Mais la réalité nous rattrape et les premières esquisses de budget présentées aux élus il y a quelques semaines sont sans appel. Face à la situation financière actuelle, notre commune doit choisir entre trois scénarios pour parvenir à l'équilibre :

1. Renoncer à certains projets, trop coûteux par rapport à nos moyens ;
2. Différer à plus tard les projets les moins urgents ;
3. Augmenter les impôts et la tarification des services pour maintenir les projets envisagés.

Dans tous les cas, la majorité municipale souhaitera poursuivre la vente des biens communaux. Mais qu'advient-il une fois que tout sera vendu ? Heureusement, une bonne nouvelle est à signaler du côté de la réduction des dépenses : en ne remplaçant pas les cinq adjoints démissionnaires ou décédés depuis le début du mandat, notre commune économise désormais plus de 50 000 euros par an. Encore un petit effort !

Retrouvez les informations des élus de l'opposition sur Facebook @saintpierreenaug2020 et sur notre site Internet www.saintpierreenaug.com